

CFA CHARLES DE FOUCAULD



Les dispositifs d'aides financières

www.cdfnancy.fr

JUIN 2024

Les aides financières pour les apprentis



Dispositifs d'aides financières

En tant qu'apprenti, vous avez les mêmes droits que l'ensemble des salariés de l'entreprise dans laquelle vous travaillez.

A ce titre l'ensemble des dispositions concernant les salariés dans l'entreprise s'appliquent à vous dans les mêmes conditions, sauf dispositions conventionnelles spécifiques (tickets restaurant, frais de mission, RTT ...). Au nom du principe d'égalité de traitement, les apprentis bénéficient des mêmes avantages conventionnels que les autres salariés de l'entreprise.

Les aides financières pour les apprentis



Dispositifs d'aides financières

Il existe de nombreuses aides financières auxquelles vous pouvez prétendre, à savoir :

- L'aide à l'apprentissage ;
- Les aides au logement ;
- Et les aides régionales spécifiques.

Les aides financières pour les apprentis



L'aide à l'apprentissage

- **L'exonération des frais de scolarité**

La première des aides pour l'alternance, c'est l'exonération des frais de scolarité grâce au contrat. Dans notre cas, l'accord est un contrat d'apprentissage.

Sagissant du contrat d'apprentissage, la formation est financée partiellement par les entreprises. Les OPCO assurant le financement des CFA (Centres de Formation Apprentis) prennent aussi part au paiement de la formation de l'apprenti.

Les aides financières pour les apprentis



Les aides aux logements

- **L'Aide Personnalisée au Logement (APL)**

Les apprentis locataires bénéficient de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). C'est la Caf (ou Caisse d'Allocations Familiales) qui verse cette aide. Plusieurs critères sont étudiés avant l'allocation de l'APL. Le descriptif de l'habitation, le loyer hors charges, la situation (locataire ou non) permettent de déterminer le montant de l'APL. La situation professionnelle ainsi que les revenus contribuent également à la détermination de l'aide.

La demande est à envoyer à la Caf. Une demande en ligne est aussi envisageable.

<https://www.caf.fr>

Les aides financières pour les apprentis



Les aides aux logements

- **La garantie Visale**

La garantie Visale est une aide au logement dont le but est de prévenir les difficultés de trésorerie de l'apprenti.

Ici, c'est l'organisme gérant de l'aide, en l'occurrence Action Logement, qui prend en charge le recouvrement de son dû auprès du locataire.

Visitez le site de Visale sur : <https://www.visale.fr>

Les aides financières pour les apprentis



Les aides régionales spécifiques

- **Mobili-jeune**

Pour l'obtenir, vous devez avoir moins de 30 ans et percevoir des revenus inférieurs ou égaux au SMIC mensuels bruts. Cette aide peut prendre en charge une partie de votre loyer le temps de votre formation. Elle peut varier de 10 € par mois minimum à 100€ par mois maximum. Le montant de cette aide est calculé en fonction du prix du loyer après déduction des aides au logement perçues.

Testez votre éligibilité sur : mobilijeune.actionlogement.fr

Les aides financières pour les apprentis



Les aides régionales spécifiques

- **Aide au permis de conduire**

Vous pouvez également bénéficier d'une aide de 500 euros pour passer le permis. Cette aide est versée aux personnes :

- d'au moins 18 ans
- titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours
- engagées dans le parcours d'obtention du permis B

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le [mode d'emploi rédigé par le Ministère du Travail.](#)

Les aides financières pour les apprentis



La prime d'activité

Si vous avez plus de 18 ans et que vous assumez seul(e) la charge d'un ou plusieurs enfants ou que vous avez un revenu supérieur à 1082,87€, vous pouvez bénéficier de la prime d'activité.

Pour l'obtenir, vous devez faire une demande en ligne.